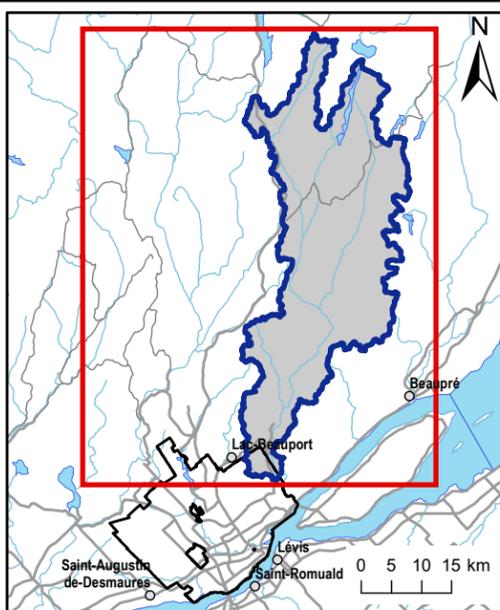


-  Bassin versant de la prise d'eau (Aire de protection éloignée)
-  Limite municipale

Hydrographie

-  Cours d'eau surfacique et étendue d'eau
-  Cours d'eau secondaire

Sources :
 Cours d'eau : Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ),
 Direction générale de l'information géographique
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
 Limites administratives : Découpages administratifs, échelle de 1/20 000,
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
 Image aérienne : Service d'imagerie du Gouvernement du Québec



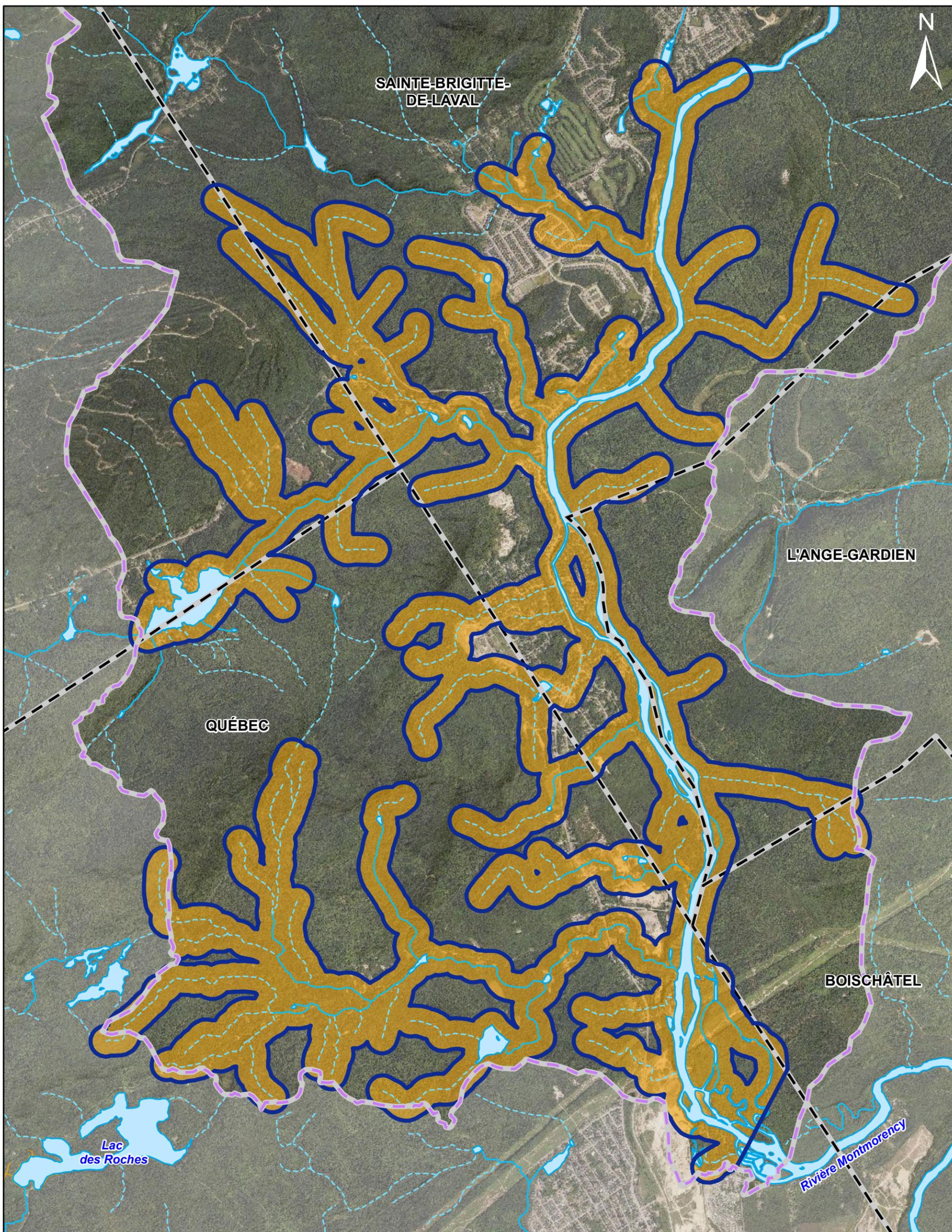
Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)

Aire de protection éloignée
 Beauport (des Îlets)
 No LCH: 3707
 (X0010056-1)

0 2,5 5 7,5 10 km
 Service de l'ingénierie
 Division de l'arpentage et de la géomatique
 Geomatique.CDAO@ville.quebec.cq.ca

2023-04-24
 Dossier : 2017-164



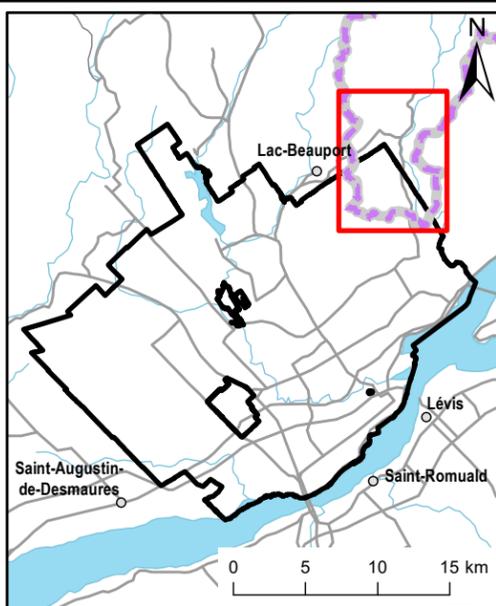


-  Aire de protection intermédiaire
-  Bande de protection de 120 m
-  Bassin versant de la prise d'eau (Aire de protection éloignée)

Hydrographie

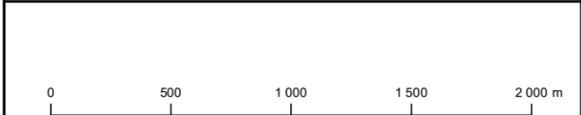
-  Cours d'eau principal et étendue d'eau
-  Cours d'eau secondaire
-  Cours d'eau secondaire intermittent
-  Fossé
-  Cours d'eau artificiel

Sources :
 Cours d'eau : Ville de Québec, dernière mise à jour, 2023
 Image aérienne : Ville de Québec, 2021
 Service d'imagerie du Gouvernement du Québec



Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)

Aire de protection intermédiaire
 Beauport (des Îlets)
 No LCH: 3707
 (X0010056-1)



Service de l'ingénierie
 Division de l'arpentage et de la géomatique
 Geomatique.CDAO@ville.quebec.cq.ca

2023-04-24

Dossier : 2017-164



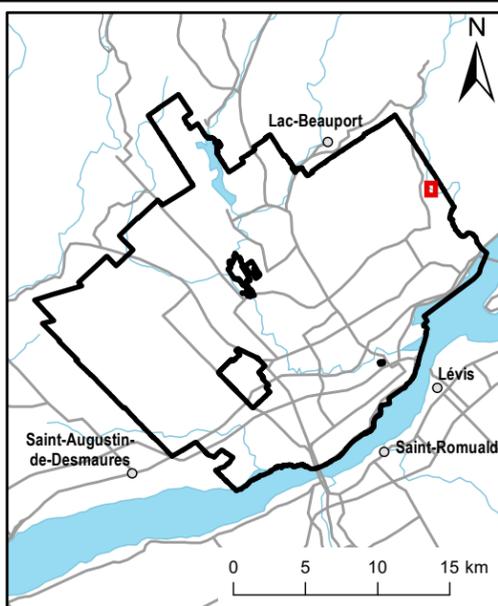


-  Aire de protection immédiate (500 m en amont et 50 m en aval)
-  Bande de protection de 10 m
-  Bassin versant de la prise d'eau (Aire de protection éloignée)

Hydrographie

-  Cours d'eau principal et étendue d'eau
-  Cours d'eau secondaire
-  Cours d'eau secondaire intermittent
-  Fossé
-  Cours d'eau artificiel

Sources :
 Cours d'eau : Ville de Québec, dernière mise à jour, 2023
 Image aérienne : Ville de Québec, 2021



Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)

Aire de protection immédiate
 Beauport (des Îlets)
 No LCH: 3707
 (X0010056-1)

0 25 50 75 100 m
 Service de l'ingénierie
 Division de l'arpentage et de la géomatique
 Geomatique.CDAO@ville.quebec.cq.ca

Date : 2023-04-26
 Dossier : 2017-164

